

11 oct 2006 -09:13

Procédure accélérée pour les visas d'affaires en Chine.

Procédure accélérée pour les visas d'affaires en Chine.

Procédure accélérée pour les visas d'affaires en Chine.

Procédure accélérée pour les visas d'affaires en Chine. Bruxelles, 10/10/2006. Le SPF Affaires étrangères communique que, depuis ce lundi 9 octobre 2006, la procédure de délivrance de visa d'affaires par l'Ambassade de Belgique à Pékin et par le Consulat général de Belgique à Shanghai, pour les demandeurs de visa qui doivent se rendre en Belgique sur invitation de firmes belges établies en Chine, est accélérée. Selon des horaires fixés, durant la semaine, un guichet est exclusivement accessible pour ces demandeurs de visa. Leur demande est traitée prioritairement et, à condition que le dossier soit complet, la délivrance du visa d'affaires est garantie dans les 3 jours ouvrables. Des visas seront à partir du début de l'année prochaine également délivrés à Guangzhou (Canton). La Chine connaît une forte croissance économique et les relations entre des entreprises belges et chinoises deviennent plus intenses. Il est important que ces contacts d'affaires puissent avoir lieu sans délai, non seulement pour la Chine mais aussi pour notre pays. Cette nouvelle disposition en matière de traitement de demandes de visas d'affaires cadre également avec la récente note de politique Asie du Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, qui accorde une attention particulière à nos relations avec ce continent. Les entreprises concernées peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès des sections visas de l'Ambassade de Belgique à Pékin et du Consulat général de Belgique à Shanghai E-mail adresse : Beijing@diplobel.org E-mail adresse : Shanghai@diplobel.org

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be